



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### COVID-19 : CONSIGNES MESURES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

#### **NETTOYAGE QUOTIDIEN par le personnel d'entretien :**

Les personnels en charge de l'entretien des locaux d'enseignements, salle de cours, amphithéâtres, salle de TP, devront apporter une attention particulière aux éléments suivants :

- nettoyage des bureaux, tables, pupitres des enseignants,
- nettoyage des claviers, souris d'ordinateurs, micro et bonnettes, à réaliser avec un spray désinfectant,
- aération tous les locaux d'enseignement non équipés de VMC 10 à 15min tous les matins.

#### **MESURES BARRIERES A APPLIQUER PAR LES ENSEIGNANTS**

Concernant l'usage des micros, les enseignants devront veiller à porter leur masque pour éviter les projections et à les nettoyer à l'aide d'un spray désinfectant avant tout usage.

Les salles de cours **non équipés de ventilation mécanique** devront être aérer **5 min toutes les heures** en faisant circuler de l'air entre une porte.

Dans les salles de cours et amphi non équipés de ventilation mécanique, il convient de laisser :

- les portes et les fenêtres ouvertes entre les cours (aération transversale).
- les fenêtres ouvertes pendant les cours ou les enseignements ; l'idéal est d'ouvrir deux fenêtres pour favoriser la circulation de l'air.

Nettoyage du matériel mutualisé (poste informatique, micro) entre chaque utilisateur à l'aide d'une lingette virucide ou solution hydroalcoolique

#### **NETTOYAGE DU MATERIEL par le service de prêt audiovisuel**

Le matériel mis à disposition d'un enseignant devra être nettoyé avec un spray désinfectant à son retour.

*Prenez soin de vous et des autres.*

**Merci de respecter scrupuleusement ces consignes pour le bien de tous.**